

N/REF : 31/10/2025 11H59 C:264989 I:34756

V/Email reçu le Vendredi 31/10/2025 a 11H59

SELON DEVIS N°

ASC HABITAT

**2 RUE DE L'OVALIE
38360 SASSENAGE**

IMMEUBLE : DOMAINE BEAUREVOIR
2 ALLEE DES MESANGES
38360 SASSENAGE

Fontaine, le 25 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 MESANGES - MME GOMEZ - TEL*0603116734*
M.BENAMARA 0767810309

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT DE MME BENAMARA

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 21/11/2025 A 15H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.BENAMARA AU 1ER ETAGE
MISE EN EPREUVE DU RESEAU SANITAIRE EAU CHAUDE ET FROIDE SANITAIRE - PAS
DE PERTE DE PRESSION SUR LE RESEAU SANITAIRE
INFILTRATION SUR JOINTS SANITAIRES SOUS LA BAIGNOIRE LORSQUE LE
LOCATAIRE PREND SA DOUCHE, L'EAU S'INFILTRE DERRIERE LE MUR
PREVOIR LA REFECTION DES JOINTS SANITAIRES DE LA BAIGNOIRE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT	
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le	73,82	110,73	
1,00	Prise en charge technique dispatching	29,12		29,12
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	39,45		39,45
TOTAL H.T.				179,30
T.V.A. a 10,00%				17,93
TOTAL T.T.C.			En EURO	197,23

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN